

Infobulletin sur la confiance à l'égard des vaccins

30 novembre | 2021 | Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

Fournir des renseignements pertinents et opportuns sur les vaccins aux prestataires de soins de santé et aux décideurs de la santé publique afin de favoriser la confiance à l'égard des vaccins.

Merci d'être une source fiable d'information sur les vaccins dans les communautés de tout le Canada.

Sujet tendance

Santé Canada approuve le vaccin contre la COVID-19 de Pfizer BioNTech (Comirnaty®) pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, le 19 novembre 2021

L'Agence de la santé publique du Canada a publié les orientations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) sur l'utilisation de la formulation pédiatrique du vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) chez les enfants âgés de 5 à 11 ans. Ces recommandations sont fondées sur les preuves scientifiques actuelles et sur l'avis d'experts du CCNI, y compris les considérations éthiques liées à la vaccination contre la COVID-19 des enfants. Pour des détails approfondis sur la recommandation du CCNI, y compris le contexte et les études utilisées, veuillez vous référer aux Orientations du CCNI sur les vaccins contre la COVID-19 pour les enfants âgés de 5 à 11 ans.

Dans ce numéro

Sujet tendance

Santé Canada approuve le vaccin contre la COVID-19 de Pfizer BioNTech (Comirnaty®) pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, le 19 novembre 2021

- Information clinique importante
- Ressources associées
 - Orientations sur la gestion de la douleur liée à la vaccination chez les enfants
 - o Le système CARD sur le site Web Immunisation Canada

Webinaires de l'ASPC pour les fournisseurs de soins de santé

Vaccination contre la COVID-19 au Canada

Nouveautés du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI)

- Vaccin à ARNm contre la COVID-19 de Pfizer BioNTech (Comirnaty®) chez les enfants âgés de 5 à 11 ans
- Revaccination avec les vaccins contre la COVID-19 après une anaphylaxie
- Doses supplémentaires de vaccin contre la COVID-19 pour les personnes immunodéprimées
- Orientations provisoires sur la dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19

Ressources en vedette

o Guide de référence rapide – Vaccins contre la COVID-19

Vaccination contre la grippe saisonnière

Quoi de neuf

 Coadministration de vaccins antigrippaux saisonniers et de vaccins contre la COVID-19

Ressources en vedette

Ressources de sensibilisation à la grippe

Pleins feux sur la communauté

Bénéficiaire du Fonds de partenariat d'immunisation : Initiative en milieu scolaire du Conseil canadien de la sécurité



Résumé des recommandations du CCNI concernant le vaccin contre la COVID-19 à ARNm de Pfizer BioNTech (Comirnaty®) chez les enfants âgés de 5 à 11 ans :

Une série complète du vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) (10 mcg) peut être proposée aux enfants âgés de 5 à 11 ans qui ne présentent pas de contre-indications au vaccin, avec un intervalle d'au moins huit semaines entre la première et la deuxième dose.

Vous trouverez ci-dessous des ressources pour faciliter la gestion de la douleur lors de la vaccination des enfants.

Information clinique importante

- Pour l'instant, le CCNI recommande que les enfants reçoivent le vaccin contre la COVID-19 Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) (10 mcg) au moins 14 jours avant ou après un autre vaccin.
 - o Il s'agit d'une précaution pour aider à déterminer si un effet secondaire qui pourrait survenir est dû au vaccin contre la COVID-19 ou à un autre vaccin.
 - o Il peut y avoir des circonstances où une dose de vaccin contre la COVID-19 et un autre vaccin doivent être administrés en même temps.
- Les enfants qui reçoivent la formulation pédiatrique du vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) (10 mcg) pour leur première dose et qui ont 12 ans au moment de leur deuxième dose peuvent recevoir la formulation pour adolescents/adultes du vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech (30 mcg) pour achever leur série primaire. Si un enfant qui a atteint l'âge de 12 ans au moment de sa deuxième dose reçoit la formulation pédiatrique (10 mcg), sa série doit toujours être considérée comme valide et complète.
- Les enfants ayant déjà été infectés par la COVID-19 peuvent se voir offrir deux doses du vaccin une fois que les symptômes de la maladie aiguë ont disparu et que l'enfant n'est plus considéré comme infectieux, selon les critères actuels. Les enfants ayant des antécédents de syndrome inflammatoire multisystémique peuvent être vaccinés une fois qu'ils se sont rétablis ou que plus de 90 jours se sont écoulés depuis le diagnostic, la période la plus longue étant retenue.
 - Pour plus de détails sur les précautions et les contre-indications relatives aux vaccins, veuillez vous référer aux <u>orientations du CCNI sur les vaccins contre la</u> <u>COVID-19 chez les enfants âgés de 5 à 11 ans.</u>
- Les adultes, y compris les soignants et les jeunes, qui interagissent avec des enfants devraient être vaccinés contre la COVID-19 pour offrir une protection supplémentaire aux enfants.
- À l'heure actuelle, le risque de myocardite et de péricardite chez les enfants après l'immunisation avec la dose de 10 mcg du vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) est inconnu. Les données de surveillance de l'innocuité chez les personnes âgées de 12 ans et plus n'indiquent pas que le risque de myocardite/péricardite après la vaccination contre la COVID-19 à ARNm sera nécessairement plus élevé chez les enfants âgés de 5 à 11 ans par rapport aux populations plus âgées. De plus, l'incidence d'une dose réduite de vaccin (10 mcg par rapport à 30 mcg) est également inconnue. Des données



réelles sur de grandes populations pédiatriques sont nécessaires pour fournir des estimations du risque de myocardite/péricardite et de tout autre événement indésirable pouvant survenir chez les enfants âgés de 5 à 11 ans à une fréquence inférieure à 1 sur 1 000.

- Il est essentiel que les enfants âgés de 5 à 11 ans et leurs parents soient soutenus dans leurs décisions concernant la vaccination de leurs enfants contre la COVID-19, quelle que soit leur décision, et qu'ils ne soient pas stigmatisés pour avoir accepté ou non l'offre de vaccination.
- Les mesures de santé publique restent très importantes pour prévenir la transmission du virus de la COVID-19 chez les enfants. Il est important que chacun, quel que soit son statut de vaccination, continue à suivre les mesures de santé publique recommandées.
- Pour de plus amples détails sur la recommandation du CCNI, y compris le contexte et les études utilisées, veuillez consulter les <u>orientations du CCNI sur les vaccins contre la COVID-</u> 19 chez les enfants âgés de 5 à 11 ans.

Ressources associées

Orientations sur la gestion de la douleur liée à la vaccination chez les enfants

- o <u>Orientations pour les fournisseurs de soins de santé sur la gestion de la dou leur liée à la</u> vaccination chez les enfants.
- o <u>Information pour les parents sur ce à quoi s'attendre avant, pendant et après la visite de</u> vaccination de leur enfant.

Le système CARD sur le site Web Immunisation Canada

 Un système centré sur le patient et fondé sur des données probantes pour faire face à la peur et à l'anxiété à l'égard des aiguilles.

Webinaires de l'ASPC pour les fournisseurs de soins de santé

L'ASPC, en collaboration avec le Centre canadien de ressources et d'échange sur les données probantes en vaccination (CANVax) et le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses (CCNMI), offre des webinaires dirigés par des experts qui visent à fournir aux fournisseurs de soins de santé des orientations cliniques sur des sujets clés liés aux vaccins.

Voir les webinaires récemment publiés :

- <u>Se préparer à la vaccination pédiatrique contre la COVID-19 et recommandations sur les</u> doses de rappel pour adultes
- Revaccination avec les vaccins contre la COVID-19 après une anaphylaxie
- Contre-indications aux vaccins contre la COVID-19
- Vaccination contre la grippe saisonnière pour 2021-2022



Restez à l'affût de l'ouverture prochaine des inscriptions aux webinaires ou de la mise en ligne prochaine des vidéos :

- Doses supplémentaires de vaccin contre la COVID-19 pour les personnes immunodéprimées début décembre
- Orientations provisoires sur la dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 début décembre
- Vaccination pédiatrique (5-11 ans) contre la COVID-19 mi-décembre

Abonnez-vous au bulletin d'information <u>Une dose de CANVax</u> et aux <u>Alertes aux nouvelles du CCNMI</u> (en anglais) pour rester au courant des prochains webinaires de l'ASPC.

Vaccination contre la COVID-19 au Canada

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est la source fiable d'information et de ressources à consulter pour vous aider à promouvoir la vaccination contre la

COVID-19 dans vos communautés. Des taux élevés de couverture vaccinale dans tout le pays peuvent contribuer à prévenir la propagation du virus, à protéger les gens contre les maladies graves et à aider chacun à reprendre ses activités normales. Dans ce contexte, nous travaillons tous d'arrache pied pour combler l'écart de couverture vaccinale parmi les Canadiens admissibles. À cette fin, l'ASPC est heureuse de vous faire part des mises à jour et des ressources ci-dessous pour vous aider à promouvoir la vaccination contre la COVID-19 dans vos communautés.

Taux de vaccination contre la COVID-19 au Canada

Entièrement vaccinées

Population totale 12 ans et plus

75,50 % (28 876 084) **86,00** % (28 795 969)

Au 26 novembre 2021, avec des données allant jusqu'au 20 novembre 2021 inclus.1

Nouveautés du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI)

Vaccin à ARNm contre la COVID-19 de Pfizer BioNTech (Comirnaty®) chez les enfants âgés de 5 à 11 ans

- o Voir un résumé des orientations du CCNI dans la rubrique « Sujets sensible » ci-dessus.
- Une série complète du vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) (10 mcg) peut être proposée aux enfants âgés de 5 à 11 ans qui ne présentent pas de contre indications au vaccin, avec un intervalle d'au moins huit semaines entre la première et la deuxième dose.

Page 4 de 8

¹ https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/couverture-vaccinale/



Revaccination avec les vaccins contre la COVID-19 après une anaphylaxie

- Sur la base de nouvelles preuves, le CCNI a mis à jour ses orientations sur la revaccination avec un vaccin contre la COVID-19 des personnes ayant présenté une réaction allergique grave et immédiate (par exemple, une anaphylaxie) après une dose précédente d'un vaccin contre la COVID-19.
- Le CCNI indique désormais que les personnes ayant présenté une réaction allergique grave et immédiate après une première dose d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 peuvent recevoir en toute sécurité des doses ultérieures du même vaccin ou d'un autre vaccin à ARNm contre la COVID-19.
- Dans les études, la revaccination dans un cadre contrôlé a été sûre et bien tolérée, la plupart des réactions après la revaccination étant nulles ou légères. De nouvelles données suggèrent également que bon nombre de ces réactions allergiques immédiates graves après l'administration de vaccins à ARNm contre la COVID-19 ne sont probablement pas médiées par des IgE et présentent donc un faible risque de récurrence après l'administration de futures doses de vaccin.
- Avant de procéder à une revaccination, il convient de consulter un allergologue ou un autre médecin approprié.
- La décision de revacciner doit être basée sur une conversation sur les avantages et les risques avec le fournisseur de soins de santé de la personne, et la personne doit donner son consentement éclairé. La personne doit être surveillée pendant 30 minutes après avoir été revaccinée.
- Pour obtenir une explication plus complète des preuves et de la justification à l'appui de la recommandation, et pour obtenir des renseignements sur les réactions allergiques graves et immédiates antérieures aux composants du vaccin, voir la <u>recommandation du CCNI mise à</u> jour le 22 octobre 2021.

Doses supplémentaires de vaccin contre la COVID-19 pour les personnes immunodéprimées

- Le CCNI fait valoir que les données probantes actuelles montrent que la réponse immunitaire aux vaccins contre la COVID-19 est plus faible chez certains sujets immunodéprimés, notamment ceux qui reçoivent des traitements immunosuppresseurs, que dans la population générale. Selon des études récentes, une troisième dose d'un vaccin à ARNm peut provoquer une réponse immunitaire accrue chez certaines personnes modérément à gravement immunodéprimées qui n'ont pas présenté de réponse immunitaire ou ont présenté une réponse immunitaire réduite après deux doses d'un vaccin à ARNm.
- Les sujets des groupes d'âge autorisés qui sont modérément ou gravement immunodéprimés :
 - reçoivent trois doses d'un vaccin à ARNm autorisé s'ils n'ont pas encore été vaccinés; ou



 reçoivent une dose supplémentaire d'un vaccin à ARNm autorisé s'ils ont dé jà reçu une série primaire complète d'une ou de deux doses, y compris les patients qui ont reçu un calendrier vaccinal mixte.

Orientations provisoires sur la dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19

- o Pour le moment, le CCNI recommande fortement que les populations présentant le plus grand risque d'affaiblissement de la protection après leur série primaire et le plus grand risque de maladie grave liée à la COVID-19 doivent se voir proposer une dose de rappel d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 au moins six mois après avoir terminé leur série primaire. Ces populations sont les suivantes :
 - Adultes vivant dans des établissements de soins de longue durée ou dans d'autres établissements collectifs qui fournissent des soins aux personnes âgées (<u>selon la</u> recommandation du CCNI du 28 septembre 2021)
 - Adultes de 80 ans et plus
- Le CCNI recommande également que d'autres populations clés, qui peuvent présenter un risque accru de diminution de la protection au fil du temps après la vaccination, un risque accru de maladie grave, ou qui sont essentielles au maintien de la capacité du système de santé, puissent se voir proposer une dose de rappel d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 au moins 6 mois après avoir terminé la série primaire. Ces populations sont les suivantes :
 - Adultes de 70 à 79 ans;
 - Personnes ayant reçu deux doses du vaccin Vaxzevria^{MD}/COVISHIELD d'AstraZeneca ou une dose du vaccin de Janssen;
 - Adultes vivant dans des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis ou provenant de ces communautés;
 - Travailleurs de la santé de première ligne qui ont un contact direct avec les patients et dont l'intervalle de vaccination entre les deux doses a été très court.

Ressources en vedette

Guide de référence rapide – Vaccins contre la COVID-19

 Un document d'orientation pour les fournisseurs de soins de santé, fournissant un résumé des recommandations sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19, basé principalement sur les recommandations du CCNI et des orientations sur la gestion des erreurs ou des écarts d'administration du vaccin contre la COVID-19.

Vaccination contre la grippe saisonnière

Quoi de neuf

Coadministration de vaccins antigrippaux saisonniers et de vaccins contre la COVID-19

Le CCNI recommande que le vaccin antigrippal continue d'être proposé à toute personne de 6 mois et plus pour laquelle il n'existe aucune contre-indication à l'administration du vaccin. Tous les vaccins contre la grippe saisonnière, y compris le vaccin antigrippal vivant atténué, peuvent être administrés en même temps que d'autres vaccins, notamment les vaccins contre la COVID-19, ou à tout moment avant ou après l'administration de ceux-ci.



 Pour l'instant, le CCNI recommande que les enfants reçoivent le vaccin contre la COVID-19 Pfizer-BioNTech (Comirnaty®) (10 mcg) au moins 14 jours avant ou après un autre vaccin.
 Pour en savoir plus sur la coadministration, veuillez consulter les <u>Orientations du CCNI sur les vaccins contre la COVID-19 pour les enfants âgés de 5 à 11 ans.</u>

Ressources en vedette

Ressources de sensibilisation à la grippe

 Trouvez des affiches, des documents à distribuer, des accessoires pour les médias sociaux et un guide mobile sur la vaccination contre la grippe saisonnière à utiliser dans vos cabinets et vos communautés.

Pleins feux sur la communauté

Mettre en lumière les projets innovants et les pratiques exemplaires des communautés partout au Canada.

<u>Bénéficiaire du Fonds de partenariat d'immunisation : Initiative en milieu scolaire du Conseil</u> canadien de la sécurité

Le <u>Fonds de partenariat d'immunisation (FPI)</u> de l'ASPC finance des projets qui améliorent l'accès aux vaccins et encouragent l'acceptation et l'utilisation des vaccins. Les projets financés renforcent les capacités des fournisseurs de soins de santé en tant que vaccinateurs et promoteurs de la vaccination, appuient la mise en place d'activités d'éducation, de promotion des vaccins et de sensibilisation liées à la COVID-19 dans la collectivité, et augmentent les capacités de communication sur les vaccins fondée sur des données probantes.

Avec l'appui du FPI de l'ASPC, le <u>Conseil canadien de la sécurité</u> a élaboré un programme d'éducation et de sensibilisation aux vaccins, appelé Programme d'éducation et de sensibilisation aux vaccins Elmer, destiné aux écoles et aux établissements d'enseignement de tout le Canada. Le matériel du programme, y compris un cours vidéo interactif, a été adapté aux élèves de tous âge s des classes élémentaires, et est disponible pour aider les éducateurs à faire connaître aux élèves et à leurs familles les faits concernant la vaccination contre la COVID-19. <u>Cliquez ici pour accéder au matériel gratuit du programme d'éducation et de sensibilisation aux vaccins Elmer.</u>

Restez à jour

Guide canadien d'immunisation

<u>Abonnez-vous</u> pour recevoir des renseignements sur les mises à jour du Guide canadien d'immunisation (GCI) et des recommandations, déclarations supplémentaires et synthèses de la littérature du Comité consultatif national d'immunisation (CCNI).

Le GCI est une ressource exhaustive sur l'immunisation. Son élaboration est fondée sur les recommandations et les déclarations de comités consultatifs spécialisés, dont le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) et le Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages (CCMTMV).



Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) : Déclarations et publications Visitez le site Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) : Déclarations et publications pour vous tenir au courant des dernières orientations.

Le Comité formule des recommandations sur l'utilisation des vaccins dont l'administration chez l'homme est actuellement ou récemment approuvée au Canada, notamment en signalant les groupes à risque pour les maladies évitables par la vaccination qui devraient être la cible des campagnes de vaccination.

Programme de confiance dans les vaccins de l'ASPC

- Avez-vous des questions ou des commentaires?
- Avez-vous une réussite ou une meilleure pratique à communiquer à vos collègues à l'échelle du pays?
- Souhaitez-vous être ajouté à la liste de distribution pour recevoir directement l'Infobulletin sur la confiance à l'égard des vaccins de l'ASPC?

Envoyez-nous un courriel à l'adresse : vaccination@phac-aspc.gc.ca

Veuillez noter que toute question médicale doit être adressée à votre fournisseur de soins de santé local et que toute question médicale urgente doit être adressée au 911 ou au service d'urgences local.